

Deux jours après cette mutinerie du château, le commandeur fit dire à l'*electo* et au conseil des mutinés de la ville qu'ils lui envoyassent deux soldats de chaque compagnie, pour entendre les propositions qu'il avait à leur faire. — Ils lui députèrent une centaine de personnes, auxquelles il parla, et remit des copies des articles qu'il voulait faire accepter par eux. Il en fit passer aussi à l'*electo* et à son conseil. Il en remit enfin à Chiappin Vitelli, à Sancho d'Avila et à Gerónimo de Roda, qui devaient s'adresser aux soldats particuliers de leur connaissance (1), pour les engager à persuader les autres. — Ces billets avaient à peine été répandus parmi les mutinés, qu'ils se soulevèrent avec plus de furie que jamais, prirent les armes, et, jetant l'épouvante dans toute la ville, s'assemblèrent sur la Grand'Place. L'*electo* leur adressa, de la maison qu'il habite, un long discours, les exhortant à accepter ce qui leur était offert. Il leur dit, entre autres choses, que, s'ils ne se décidaient promptement, il craignait que le gouverneur ne marchât aux ennemis avec des gens d'autres nations : ce qui serait pour la leur une ignominie et une honte ineffaçables. — Loin d'être touchés de ces paroles, ils tirèrent sur l'*electo* des coups d'arquebuse, qui le forcèrent de se retirer. — Tout ce jour et la nuit suivante, ils ne firent que sonner l'alarme, tirer des coups d'arquebuse, rompre portes et fenêtres, et commettre mille autres désordres. — Plusieurs fois, ils passèrent devant la maison du commandeur, en criant qu'on le fit sortir de la ville. Ils voulaient tuer le mestre de camp Valdès, qui venait d'arriver à Anvers, appelé par le commandeur pour recevoir des instructions sur les affaires de Hollande : celui-ci fut obligé de se cacher, pour échapper à leur colère. — Ils nommèrent un nouvel *electo* et de nouveaux conseillers, après avoir battu l'*electo* qu'ils avaient eu jusqu'alors. Celui-ci était un homme bien intentionné et assez raisonnable (2) ; il n'avait accepté cette charge que par force, et s'était toujours appliqué à les apaiser. — Celui qu'ils ont élu est, dit-on, le plus grand et le plus effronté vaurien qu'il y ait dans toute l'infanterie espagnole : la même nuit, qui était le 11 mai, il leur promit qu'ils seraient payés, dans les huit jours, de tout ce qu'ils prétendaient, ou qu'il leur donnerait la ville au pillage. — Leur sergent-major doit être le plus méchant

(1) *Soldados particulares.*

(2) *El cual era hombre de buena intención y de no mala razón.*

homme qu'il y ait dans le pays (1) : c'est lui qui a causé tout le mal, et qui empêche qu'il n'y soit remédié. Le commandeur avait pensé d'abord à le faire tuer; ensuite, il a essayé de le gagner par le moyen de son frère; mais il n'y a pas réussi. — Le jour suivant, ce sergent-major fut, avec une troupe nombreuse de soldats, à la cathédrale, demander qu'on envoyât de suite à la Grand'Place un prêtre avec tout ce qui était nécessaire pour célébrer la messe. — Le vicaire-général lui dit qu'ils vinssent entendre la messe à l'église; que, d'après le concile, elle ne pouvait être célébrée ailleurs. — Le sergent-major entra par force dans la sacristie, prit ce qu'il voulut, et fit dresser un autel sur la Grand'Place, où officia un prêtre espagnol. — Les mutinés prêtèrent serment à leur nouvel *electo*, et jurèrent qu'aucun d'eux ne sortirait de la ville qu'après que tous auraient été payés. — Depuis lors, les mutinés font chaque jour les publications les plus extravagantes : ils ne se gênent même pas, lorsque cela leur convient, pour les mettre sous le nom du commandeur. — Toutes les nuits, des affiches sont placardées sur les murs des maisons, sans qu'on en connaisse les auteurs : les unes, pour engager les mutinés à se réduire; les autres, pour les en dissuader. — La défiance que cela excite dans leurs rangs fait qu'ils se montrent encore plus désordonnés : aussi les bourgeois sont dans l'affliction; une infinité de femmes accouchent avant terme; plusieurs hommes sont morts misérablement (2), et bourgeois et marchands s'enfuient, avec ou sans leurs biens, autant qu'ils le peuvent. — Toutes les portes sont actuellement au pouvoir des mutinés, et la justice ne s'administre plus dans la ville.

Le commandeur éprouve d'extrêmes difficultés pour se procurer de l'argent : il n'y a ni marchand ni autre qui ne s'empresse de profiter de cette occasion pour faire leur affaire propre, de façon qu'on pourrait dire que tout le monde est mutiné, chacun à sa manière (3). — Après beaucoup d'instances, il avait obtenu que ceux de la ville lui prêtassent, pour six mois, et à gros intérêts, 200,000 écus, compris dans cette somme les 50,000 écus offerts par les nations et toute son argenterie, qu'il leur avait envoyée dès le premier jour, en

(1) Debe de ser el mas mal hombre que hoy hay en la tierra.

(2) Han sido causa que mal paran una infinidad de mugeres, y aun han muerto desastradamente algunos hombres.

(3) No hay mercader ni hombre que no se encarezca en esta ocasion para hacer su negocio : de manera que se puede decir que no hay nadie que no esté amotinado, cada uno por su camino.

disant qu'il voulait contribuer avec eux comme un simple bourgeois, pour donner exemple et encouragement aux autres (1). Les écritures nécessaires étaient faites depuis le 29 avril. Le conseil large de la ville (*breeden raedt*), composé de plus de quatre cents personnes, s'est assemblé plusieurs fois pour s'occuper des moyens de réunir la somme promise : jusqu'à cette heure, cependant, on ne lui a compté encore que 60,000 écus. Chaque jour, les membres du magistrat viennent lui dire qu'ils ne peuvent forcer leurs bourgeois et marchands; que ceux-ci s'excusent, d'ailleurs, sur les désordres commis par les soldats.

Les excès de jour en jour plus scandaleux auxquels se livrent les mutinés font soupçonner à Requesens que, même après avoir été payés, ils ne voudront pas sortir d'Anvers, où ils se font régaler à discrétion. Il va jusqu'à craindre qu'ils ne décident de saccager et brûler la ville, de s'emparer du château pour le livrer aux ennemis, et d'offrir à ceux-ci leurs services. — Il s'afflige d'autant plus de ce qui se passe, que ce sont les meilleurs soldats qu'ait le Roi : jamais on ne vit une telle arquebuserie; et avec eux on pourrait combattre des troupes d'autres nations dix fois plus fortes, si Dieu, pour leurs péchés, n'eût voulu les punir ainsi (2). — Quelque peine qu'il ait ressentie d'être témoin de tant de désordres et d'insolences, et quoiqu'il ne se voie pas sans péril dans les mains des mutinés, il a été forcé de rester à Anvers : le magistrat et les marchands lui ont dit qu'ils quitteraient la ville, dès qu'il s'en éloignerait. — Il avait songé à s'établir au château, à y faire entrer quatre ou cinq compagnies d'autres nations, et à enjoindre de là aux mutinés de se contenter de l'argent qu'il avait : à défaut de quoi, il ferait soulever la ville et le pays pour les exterminer; mais ce moyen aurait pu avoir de funestes conséquences pour le service du Roi. — Ces séditieux disent que, dès leur sortie de Harlem, ils résolurent de se mutiner, si l'on n'effectuait pas ce qu'on leur promit alors. Ils prétendent que don Fadrique de Tolède les assura que, dans ce cas, lui-même les ferait entrer à Anvers. La vérité est que beaucoup

(1) Diciendo que yo queria contribuir con ellos, como un vecino, por dar exemplo y ánimo á los demás.

(2) Y tanto es mayor la lástima, cuanto son estos los mejores soldados que V. M. tiene : que no se ha visto jamás tal arcabucería, y creo que con ellos se podría pelear con diez tantos de otra nacion, si Dios por sus pecados no quisiese así castigarlos.

de leurs officiers les ont excités (1). — Pour donner une idée de la licence qui règne parmi eux, le commandeur cite les propos suivants qu'ils ont tenus : qu'ils ne connaissaient pas le Roi, qui retenait leur solde; qu'en France et dans d'autres pays on serait heureux de les avoir; que beaucoup d'entre eux iraient servir le prince d'Orange, etc. — La plupart des nations qui trafiquent à Anvers, craignant, non sans raison, que chaque fois que se mutineront les Espagnols, ils n'aient une entrée certaine dans la ville, songent à la quitter; déjà les Allemands commencent à se retirer, et l'ambassadeur de France profite de l'occasion pour solliciter ceux-ci et les autres d'aller résider à Rouen ou à Calais.

Tel est le précis de la lettre de Requesens; en ce qui concerne la mutinerie des Espagnols; mais elle contient encore les particularités suivantes sur d'autres sujets.

Tous les chevaux du duc Éric de Brunswick et du comte Othon de Schauenbourg sont arrivés aux lieux désignés pour qu'il en soit fait la revue, ainsi que l'infanterie du comte Annibal (d'Altaemps) et une partie des chevaux du comte de Mansfelt et des autres ritmaîtres. Il faudrait de l'argent pour les payer; le commandeur n'en a pas.

Les Allemands qui sont en Hollande ont déclaré au comte de la Roche que si, pour le 15 mai, on ne leur comptait pas leur solde, ils abandonneraient les forts qu'ils occupaient.

La compagnie d'arquebusiers à cheval de Garcia de Valdès est venue toute mutinée d'Utrecht jusqu'à quatre lieues d'Anvers : le commandeur leur a fait parler; mais il ne sait encore s'ils écouteront la voix du devoir.

Les états généraux sont réunis à Bruxelles depuis le 30 avril. Il y a dix jours, il appela le conseil à délibérer sur ce qui se ferait jusqu'à ce qu'il pût retourner en cette ville. Il fut résolu que M. de Berlaymont et d'Assonleville s'y rendraient, afin d'instruire les états, de concert avec le duc d'Arschot et Viglius, de la cause qui le retenait forcément à Anvers, et de leur demander, de sa part, qu'ils vissent à Lierre, où il pourrait aller chaque jour, pour les propositions qu'il avait à leur faire. — Ils répondirent unanimement par un refus, et tout ce qu'on put obtenir d'eux, ce fut qu'ils attendraient encore

(1) *La verdad es que muchos de sus oficiales se lo aconsejaron.*

quelques jours : mais, maintenant, il n'y a pas d'heure qu'ils ne lui fassent dire qu'ils veulent s'en retourner, à cause des grands frais qu'ils font, et parce que leurs principaux les rappellent.

Un grand malheur est arrivé à Utrecht. L'infanterie espagnole qui vint dernièrement d'Italie, et qui ne s'est pas mutinée, devait entrer en Hollande. Comme elle manquait de souliers et de beaucoup d'autres choses qu'elle ne pouvait se procurer que près d'une grande ville, le mestré de camp Valdès, d'accord avec le comte de la Roche, résolut de la loger pendant trois ou quatre jours aux faubourgs d'Utrecht; le comte, avec sa facilité ordinaire, permit aux habitants de ces faubourgs de mettre dans la ville tout leur ménage (1). Ils usèrent à tel point de la permission, qu'ils ne laissèrent rien chez eux. Les soldats, trouvant les faubourgs déserts et les portes de la ville fermées, mirent le feu à quelques maisons. Ceux à qui elles appartenaient, suscitérent les bourgeois : les uns et les autres prirent les armes, allèrent à la recherche des Espagnols qu'il y avait dans la ville, en tuèrent et en blessèrent plusieurs. Enfin, le 2 mai, on parvint à les apaiser (2).

En ce moment, le commandeur reçoit une lettre par laquelle le comte de la Roche l'informe que, ayant voulu envoyer en Hollande les Allemands qui étaient à Utrecht et aux environs, ils se sont mutinés, et que tout ce qu'il a pu obtenir d'eux, a été qu'ils fissent halte, jusqu'au retour des députés qu'ils ont envoyés au commandeur. — Le même comte avait ordonné à trois compagnies allemandes, des six qui sont à Harlem, d'en sortir, pour une expédition dont était chargé le colonel Verdugo : non-seulement elles s'y refusèrent, mais elles déclarèrent résolument qu'elles ne partiraient que lorsqu'elles auraient été payées; qu'elles sauraient bien faire à Harlem ce que les Espagnols avaient fait à Anvers (3). — Non contents de cette désobéissance, les Allemands de Harlem ont tué l'écoute de la ville, et commis d'autres désordres. — Le gouverneur de la ville, M. de Licques, a fait dire plusieurs fois au commandeur qu'il abandonnerait son poste, parce qu'il lui était impossible de garder une place avec des gens qui ne lui obéissaient pas. — Il y a lieu de

(1) *Permitió el conde, con su facilidad y buena condicion, que los del dicho burgo metiesen en la tierra todo su menage.*

(2) Voy. pp. 68-70.

(3) *Que bien sabian ellos hacer allí mismo que los Españoles en Amberes....*

croire que toutes les autres troupes allemandes se mutineront aussi. — L'indiscipline gagné les Wallons eux-mêmes, dont quelques compagnies se sont soulevées et se livrent à toute sorte d'excès (1).

Liasse 557.

1549. *Lettre du grand commandeur de Castille au secrétaire Çayas, écrite d'Anvers, le 15 mai 1574.* « Notre ami Arias Montano, que les désordres » commis à Anvers ont rempli de tristesse, disait l'autre jour à Chiappin Vitelli : *Comment voulez-vous que je ne me chagrine pas, quand, entre autres » maux qu'ont fait ces mutins, plus de 500 femmes en cette ville ont accouché avant terme?* Chiappin lui répondit fort tranquillement que cela importait peu, puisque plus de 700 autres demeureraient enceintes. Le bon » Arias Montano s'affligea de nouveau, en entendant dire de pareilles énormités en ce temps. »

Liasse 558.

1550. *Lettre du grand commandeur de Castille au Roi, écrite d'Anvers, le 15 mai 1574.* Dans une de ses lettres du 31 mars (2), le Roi l'a invité à considérer s'il conviendrait de traiter avec les rebelles. C'est là un point si grave qu'il voudrait n'avoir pas à donner d'avis, mais seulement être chargé d'exécuter la résolution du Roi. Il obéira néanmoins. — Il a conféré sur ce sujet avec Berlaymont et Roda, chacun séparément, sans leur laisser soupçonner que le Roi lui en ait écrit. Tous deux sont d'avis qu'il y a nécessité d'entrer en accommodement. — Selon lui, le plus qu'on puisse accorder aux rebelles, est de leur rendre leurs biens, d'autoriser à rentrer dans le pays ceux qui voudront vivre catholiquement, après qu'ils se seront réconciliés avec l'Église, et ceux qui resteront hérétiques, et conséquemment devront résider hors du pays, à vendre leurs biens à des catholiques, ou à les faire administrer par des catholiques, les placards sur la religion devant, d'ailleurs, être inviolablement exécutés (3). Peut-être serait-il préférable toutefois de laisser aux rebelles la

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CCCLXXII.

(2) Voy. ci-dessus, p. 46.

(3) *Pues ha de quedar llano que los placartes hechos en materia de religion se han de ejecutar imbiolablemente....*

jouissance de leurs biens, parce que la crainte de perdre ceux-ci les ferait rester tranquilles ; et cet arrangement conviendrait surtout pour le prince d'Orange, lequel, en vivant de ses revenus en Allemagne, assurerait la possession de ses seigneuries, après lui, à son fils.—En dehors de ces concessions, les rebelles ont obtenu tout ce qu'ils pouvaient désirer, puisque le Roi leur a accordé déjà le pardon général, et qu'il a résolu l'abolition du 10^e denier et du conseil des troubles. — Il ne faut pas penser, au surplus, qu'il se perde beaucoup par la restitution des biens confisqués, car ils sont chargés de dettes beaucoup plus considérables que ce qu'ils rapportent. Fussent-ils libres, ils ne vaudraient pas tous ensemble autant que ce que coûte la guerre en un mois. Les principaux viennent d'hommes qui sont morts et n'ont pas laissé d'héritiers, tels que le marquis de Berghes, le comte de Hornes, Montigny, Brederode et plusieurs autres. — Toute la difficulté de cette affaire consiste dans la manière de la conduire, puisque les rebelles ne demandent pas d'eux-mêmes la restitution, et dans la confiance à leur inspirer.—Madame de Werdenbourg ayant été prise, le mois dernier, par les ennemis (1), le docteur Leoninus, professeur à Louvain, et personnage honorable, demanda au grand commandeur la permission d'envoyer au prince d'Orange un ancien pensionnaire de Middelbourg (2), qui est un digne homme aussi, pour traiter des intérêts de ladite dame. — Requesens la lui accorda, par le canal de Berlaymont (3), jugeant que ce serait un

(1) Le 6 avril, les gens du prince d'Orange, forts de seize enseignes, et commandés par Dierick Van Haeften, gouverneur de Bommel, vinrent mettre le siège devant le château de Werdenbourg, situé en face de cette ville, et qui tenait en respect le pays environnant. Pendant quatre jours, ils le canonnèrent sans discontinuer. La dame de Werdenbourg y était enfermée avec ses filles : elle se défendit vigoureusement, tua et blessa bon nombre des ennemis. Enfin, toutes ses munitions étant épuisées, elle se rendit le 10. Elle fut conduite à Bommel avec une de ses filles. (Lettres du seigneur d'Anderlecht au grand commandeur de Castille, des 6, 7, 8 et 11 avril 1574, aux Archives du royaume.)

(2) Hugo Bonte.

(3) L'acte donné à Bonte est dans nos Archives ; il est ainsi conçu :

« Son Excellence, ayant ouy le rapport de la requeste de Hugo Bontius, jadis pensionnaire de Middelbourgh, a, à l'intercession de quelques bons personnaiges, faite pour ce suppliant, bien voulu luy permectre d'aller vers le prince d'Oranges, à l'effect y contenu, et après retourner par deçà, librement et sans pour ce mesprendre, pourveu qu'il ne traictera rien en préjudice de S. M. ny de ses pays et subjectz ; aussy que, pour l'effect contenu en ceste requeste, il ne payera ny promettra payer aucun argent, et qu'estant de retour par

moyen de savoir si le prince était disposé à recourir à la clémence du Roi. Il joint à sa lettre copie de l'instruction donnée par Leoninus audit pensionnaire, du rapport de celui-ci (1) et d'un livret (2) publié par le prince pour l'information du Roi, à ce qu'il dit, puisque ses ministres ne voulaient pas le recevoir, livret aussi méchant que celui de l'année précédente, auquel Hoppeus voulait répondre. — Requesens discute plusieurs des points dont traite le rapport du pensionnaire de Middelbourg. Il n'est pas d'avis que le Roi accorde aux rebelles la sortie des troupes étrangères, car ce serait mettre le pays entre leurs mains. La venue du Roi, qu'ils demandent, serait sans doute le vrai remède; mais il la trouve difficile, ou plutôt impossible, à cause des grandes affaires qui retiennent Sa Majesté en Espagne. Quant à savoir si l'on usera du mot de pardon, de clémence ou de grâce, il y attache peu d'importance. — Mais ce ne sont là que des généralités; et, s'il s'agit d'entrer en quelque arrangement, le seul moyen qui lui paraisse praticable, c'est que l'Empereur, ainsi qu'il l'a offert plusieurs fois, s'interpose auprès du Roi pour obtenir le pardon des rebelles, en les assurant de l'observation de tout ce qui leur sera promis, et que les états des provinces obéissantes fassent la même démarche auprès de Sa Majesté. — Afin d'inspirer aux rebelles plus de confiance encore dans les promesses que leur ferait l'Empereur, le grand commandeur trouverait très-nécessaire (3) que l'archiduc Ernest vint gouverner les Pays-Bas. Il prévoit que beaucoup d'objections seront faites au Roi contre cette mesure; on ne manquera pas de lui représenter les inconvénients qu'elle peut avoir; mais toute chose en ce monde a ses inconvénients, et ceux qu'on mettra en avant sont les moindres qu'on doive craindre, au point où en sont venues les affaires des Pays-Bas. D'ailleurs, le Roi pourrait y parer au moyen des personnes dont il entourerait l'archiduc et d'autres dispositions; et puis la nomination de ce prince ne serait que provisoire; elle cesserait quand le Roi viendrait aux Pays-Bas, ou y enverrait un de ses fils. — « Que Votre Majesté

deçà, fera entendre à la vérité à Son Excellence son besoigné. Faict à Bruxelles, sous le nom de Sadiete Excellence, le neuvième jour d'apvril 1575, stil de court. »

(1) J'ai publié, dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 575-581, cette instruction et ce rapport.

(2) Il est dans P. Bor, *Nederlandtsche oorloghen*, liv. VI, fol. 542.

(3) *Ternia por muy necesario*....

» — poursuit Requesens — soit assurée que j'éprouve trop de haine pour ces
 » rebelles; principalement pour le prince d'Orange, qu'il me peine trop de
 » devoir en venir à un arrangement, et que je connais trop bien que Votre
 » Majesté aurait acquis plus de réputation à en finir par le seul moyen de la
 » force, pour que je ne fusse pas d'avis de chercher un autre chemin, si l'on
 » ne risquait en cela que la perte des Pays-Bas; mais avec eux la religion
 » achèverait de se perdre aussi, et c'est pourquoi je suis d'avis d'arrêter ce mal
 » par un remède quelconque (1). » — Quel que soit le parti auquel le Roi se
 résoudra, il importe que sa résolution ne se fasse pas attendre. — S'il se décide
 pour celui qui est indiqué ci-dessus, il paraît à Requesens qu'il faudrait
 demander à l'Empereur qu'il convoquât promptement une diète impériale à
 Spire ou à Worms : avec cela et la venue de l'archiduc Ernest, les princes
 voisins resteraient tranquilles, et l'élection du roi de Hongrie (2) à la dignité
 de roi des Romains en serait facilitée.

Dans la même lettre du 31 mars, le Roi demande au grand commandeur
 ce qu'il devrait faire envers les princes de l'Empire, pour s'assurer de leur
 amitié et de leur dévotion (3). Requesens trouve ce point non moins difficile
 que les autres, car la plupart des princes de l'Empire sont hérétiques et ont
 des engagements avec les rebelles; on obtiendrait donc peu de fruit des démar-
 ches qu'on ferait auprès d'eux, et ils pourraient en tirer vanité. — Des princes
 catholiques, le duc de Bavière (4) est le seul sur qui l'on puisse compter. Quant
 aux autres, qui sont pensionnaires du Roi et l'ont servi avec de la cavalerie, ce
 que l'on fera envers eux produira peu de fruit, si l'on ne leur paye les grandes
 sommes qu'on leur doit. — Il se confirme que l'archevêque de Cologne (5) a le
 projet de se marier, de s'emparer du patrimoine de son église, d'embrasser l'hé-

(1) *V. M. esté cierto que yo tengo tanto odio á estos rebeldes, y mayormente al príncipe,.... y que siento tanto el haberse de venir á medios, y que conozco cuanta mas reputacion fuera acabarse con sola fuerza, que si no se aventurara en no buscar otro camino, sino solo el perder los Estados, fuera de opinion que se hiciera; pero viendo que con ellos se acaba de perder la religion en estos países,.... me fuerza á parecerme que se ataje este daño por cualquier via....*

(2) Rodolphe, roi de Hongrie depuis 1572, fils de l'empereur Maximilien. Il fut élu roi des Romains, à Ratisbonne, le 27 octobre 1575. (*L'Art de vérifier les dates.*)

(3) *Para tenerlos firmes en amistad y devocion,....*

(4) Albert III, dit le Magnanime.

(5) Salentin, de la maison d'Isembourg-Salentin, archevêque de Cologne, depuis le

resie et de se liguier avec les électeurs séculiers. — Le duc de Clèves (1) passe pour catholique; mais ses conseillers, qui le gouvernement, sont hérétiques (2). A cause du voisinage de ses États et de la parenté qu'il y a entre ses enfants et le Roi (3), Requesens entretient une correspondance suivie avec lui. Le duc lui écrit parfois les plus étranges choses du monde. Par exemple, il y a deux mois, il lui demanda des garanties que les gens de guerre, levés en Allemagne pour le service du Roi, ne feraient pas de dommage dans ses États, et qu'ils payeraient tout ce qui leur y serait livré. Après la défaite des ennemis, qui eut lieu dans un village à lui (4), il envoya quelqu'un au grand commandeur, pour se plaindre, en réclamant une indemnité, de ce que les troupes espagnoles avaient brûlé ce village, tandis que le feu y avait été mis par les rebelles eux-mêmes en l'évacuant. — Il est vrai que, quand il arrive de pareilles lettres du duc, un de ses secrétaires, qu'on dit être catholique, mande à Scharemberger que son maître lui écrit à regret, mais qu'il ne peut s'en excuser, à cause de ses ministres. — On croit que les rebelles et ceux de l'Empire qui les assistent ont promis audit duc que, s'ils se rendent maîtres des Pays-Bas, on le mettra en possession du duché de Gueldre, comme d'une chose à laquelle il est persuadé qu'il a droit (5). — Scharemberger, dont le grand commandeur regarde l'avis comme le meilleur dans les affaires d'Allemagne, pense que le Roi devrait s'attacher le fils aîné du duc de Clèves, qui est catholique et donne des espérances, en lui conférant la Toison d'or avec une bonne pension; qu'il

25 décembre 1567. Le 21 avril 1574, il avait été nommé administrateur de l'évêché de Paderborn. Il abdiqua le 13 septembre 1577, pour donner sa main à Antoinette, fille de Guillaume-Jean, comte d'Arenberg. Il n'avait jamais reçu les ordres sacrés: mais, jusqu'à sa résignation, il se montra favorable à la cause catholique. (*L'Art de vérifier les dates.*)

(1) Guillaume, dit le Riche, né en 1516, mort en 1592.

(2) *El duque de Cleves dicen que es católico; pero gobiernanle sus consejeros, que son hereges....*

(3) *Por ser tan vecino, como por el deudo que sus hijos tienen con V. M....*

Le duc de Clèves avait épousé Marie d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand. Je ne trouve pas d'autres liens de parenté entre les enfants que ce prince en eut, et Philippe II.

(4) La déroute de Mook. Voy. p. 51.

(5) *Tiènese opinion que estos rebeldes y los del Imperio que los ayudan han prometido al dicho duque de Cleves que, si ganaren estos Estados, le pondrán á él en posesion del de Gueldres, como cosa que se persuadé que le pertenece....*